



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #33-2023 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #2010-01

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **3 octobre 2023**, **AVIS DE MOTION** a été donné concernant le règlement #33-2023 modifiant le plan d'urbanisme #2010-01.

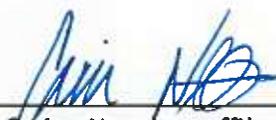
Le règlement vise à :

- l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Le premier projet de règlement a été adopté séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 575 10^e et 11^e rang Est durant les heures d'ouverture régulières.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Donné à Sainte-Françoise, ce 4 octobre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication
(articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 4 octobre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière